



BESOIN D'AIDE CHANGEMENT DE CONTRAT DE TRAVAIL

Par maryyy, le 16/09/2009 à 11:42

Bonjour,

Je suis assistante communication dans une association (employée payée au smic).
Ma responsable quitte son poste dans 1 mois et ne sera pas remplacée tout de suite voir pas remplacée du tout.

Actuellement, je fais les fonctions d'une assistante de communication, de production, de logistique, je fais la technique et les enregistrements vocaux ainsi que l'accueil et le secrétariat.

Je tiens à préciser que ces tâches ne font pas partie de mon contrat de travail et que ma direction m'oblige à les effectuer.

Lors d'un entretien, ma direction m'a proposé un avenant au contrat pour me faire passer "secrétaire" tout en me demandant de reprendre les dossiers de ma responsable, de "travailler plus et de faire plus d'heure" (je cite); et que d'ici 1 mois ou 2 ils décideront si je mérite un changement de poste.

- Ont ils le droit de m'obliger à passer " d'assistante communication" à "Secrétaire" ? le tout en gardant mes fonctions actuelles et en ajoutant celle de ma responsable et sans changement de salaire ?

-Ai-je le droit de refuser ?

Je trouve que ce n'est pas correct. surtout qu'ils me proposent "secrétaire" car ils "ne savent pas où me foutre"(je cite) par rapport à la grille de la convention collective (syndeac).

Merci d'avance de l'aide que vous pourrez m'apporter.